

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 741

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 741 6 septembre 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz

741

Des fossiles pronucléaires

Très significativement, le débat sur l'énergie nucléaire n'exprime plus guère l'angoisse face aux conséquences physiques et physiologiques de l'utilisation de l'atome. *Three Miles Island* est loin dans les mémoires et seuls les habitants des sites prévus pour l'entreposage des déchets se mobilisent encore pour éloigner l'héritage maudit.

Malheureusement, cette angoisse-là n'a pas cédé le pas à la raison, mais à une autre angoisse, celle du chômage. Les partisans du nucléaire agitent tous azimuts le spectre des emplois perdus en cas d'acceptation des deux initiatives énergétiques. A tel point que le comité d'initiative insiste maintenant (les lecteurs de DP sont depuis longtemps au parfum!) sur les avantages économiques que constituerait pour la Suisse l'arrêt du nucléaire et une politique décidée d'économies d'énergies.

Les partisans des deux initiatives ont raison d'insister sur cet aspect. Peut-être auraient-ils dû le faire plus tôt, occuper le terrain les premiers et apporter des éléments de fait, des prévisions chiffrées propres à démentir l'équation démagogique: énergie nucléaire = places de travail assurées.

Sans entrer dans le détail de l'argumentation économique, retenons deux points qui attestent le caractère raisonnable de l'adoption antinucléaire. La fission de l'atome est un mode de production énergétique lourd; elle exige des investissements considérables et le choix de cette filière engage l'avenir pour une trentaine d'années au moins.

L'énergie nucléaire fait penser à ces grands animaux préhistoriques: impressionnantes de puissance, mais décimées par une modification climatique, un changement brusque de l'environnement.

Les sociétés modernes — nous en vivons chaque jour des exemples douloureux — sont condamnées à s'adapter rapidement: une économie statique est une économie mourante.

Or l'énergie nucléaire est toute de rigidité. Elle dévore une quantité considérable de capitaux, soustraits ainsi à la réalisation de solutions alternatives; elle n'est produite que par de grosses unités, génératrices de dépendance; on imagine l'effet d'une panne dans une grande centrale!

Deuxièmement, et c'est certainement le point le plus important, l'énergie nucléaire impose un type de consommation. Produisant en continu, une centrale doit créer ses débouchés, engendrer des besoins qui justifient ses prestations. Bref, le nucléaire, en créant l'abondance, fait naître l'illusion de la liberté.

Ce faisant, l'énergie nucléaire rend vains les efforts visant à économiser l'énergie: pourquoi ménager ce qui est abondant? Or les économies d'énergie constituent sans doute aucun un «créneau» industriel de première importance, particulièrement adapté aux possibilités de la Suisse — capacité technique, prédominance des petites et moyennes entreprises. Pensons aux appareils et aux systèmes de régulation de toutes sortes et au marché considérable que pourrait faire naître une politique sérieuse d'économies d'énergie.

A l'opposé, si l'énergie nucléaire est choisie et développée, quel industriel voudra se lancer dans un secteur marginalisé, peu attractif du fait même de l'abondance énergétique?

Les adversaires du nucléaire veulent changer la société, avertissent les milieux économiques, cherchant ainsi à créer une nouvelle angoisse. La remarque est justifiée: changer la société dans le sens d'une capacité accrue d'adaptation, donc de survie, et non pas la chambouler. Ce qui est angoissant, c'est bien plutôt le manque d'imagination des nucléaires, misant tout sur une solution, pour que rien ne change. Des fossiles. J. D.